

# Comité de pilotage et Signature officielle

## Contrat Territorial Eau et Climat Croult – Enghien - Vieille Mer 2023-2025

Jeudi 21 septembre 2023



## **10h : Ouverture du comité de pilotage**

*Benoit JIMENEZ* - Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la structure porteuse du SAGE

## **10h10 : Intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie, partenaire financier du Contrat**

*Vincent GRAFFIN* – Directeur Territorial Seine Francilienne à l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

## **10h20 : Présentation du SAGE et du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer**

*Aline GIRARD* – Animatrice du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer

*Jeanne MULLER* – Animatrice du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer

## **10h50 : Signature du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025**

## **11h10 : Présentation de 3 projets autour des grandes thématiques du Contrat**

*Département de la Seine-Saint-Denis* – Gestion des eaux pluviales dans les cours OASIS

*SIARE* – Valorisation écologique de zones humides du bassin versant d'Enghien

*SIAH* – Canalisation de rejets des eaux usées traitées de la station de dépollution des eaux usées de Bonneuil-en-France

## **12h15 : Conclusion et fermeture du comité de pilotage**

*Benoit JIMENEZ* - Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la structure porteuse du SAGE

## **12h20 : Buffet**



# Ouverture du comité de pilotage

*Benoit JIMENEZ*, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la structure porteuse du SAGE



# Discours de l'agence de l'eau Seine-Normandie

*Vincent GRAFFIN, Directeur Territorial  
Seine Francilienne à l'agence de l'eau  
Seine-Normandie (AESN)*



# Présentation du SAGE et du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien- Vieille Mer

*Aline GIRARD, Animatrice du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer*

*Jeanne MULLER, Animatrice du Contrat Territorial Eau et Climat  
Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025*



# Qu'est-ce qu'un SAGE ?

- Une **démarche politique et stratégique** portée par les acteurs du territoire
- Un **document de planification** qui vise à une **gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau** et des milieux aquatiques
- Il fixe des objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.
- **Feuille de route du territoire** en matière de gestion de l'eau
- Approuvé par arrêté préfectoral du 28 janvier 2020

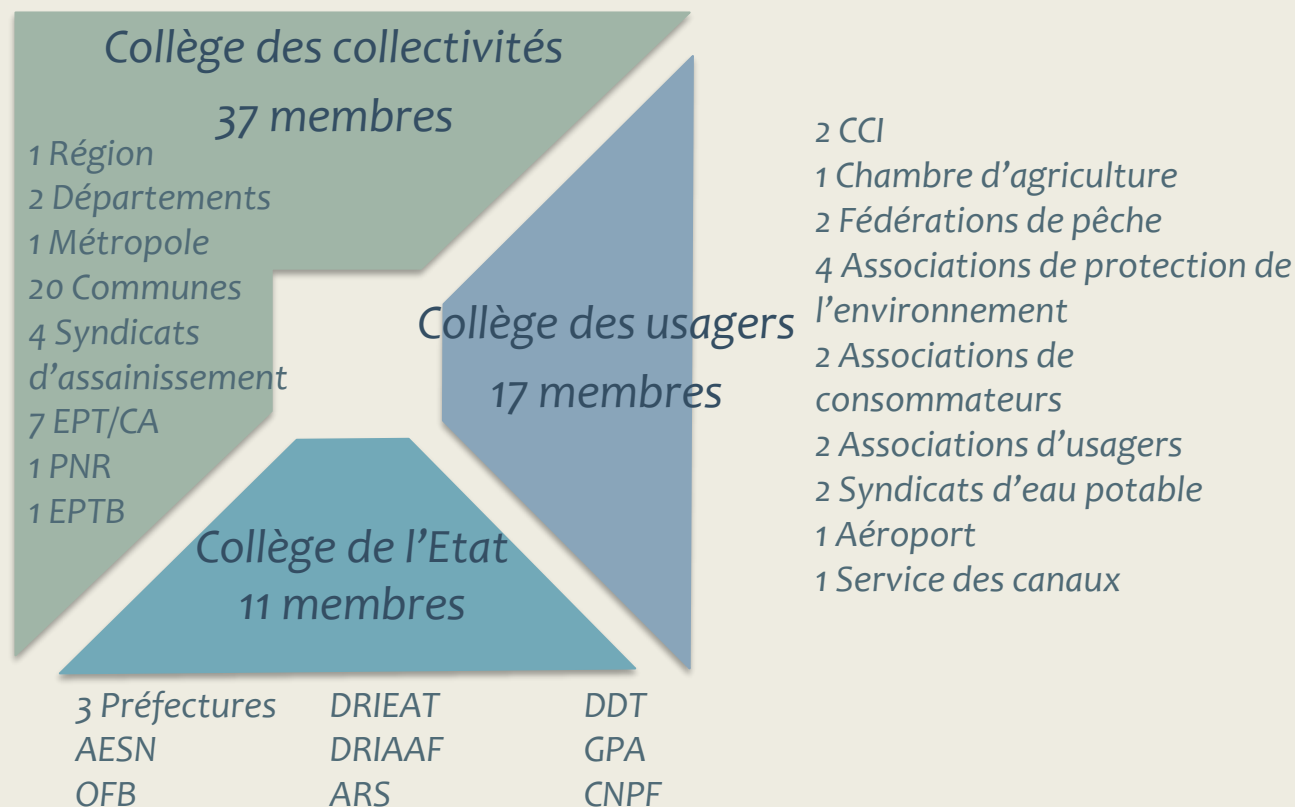


# La Commission Locale de l'Eau (CLE)

## Instance de concertation et de décision

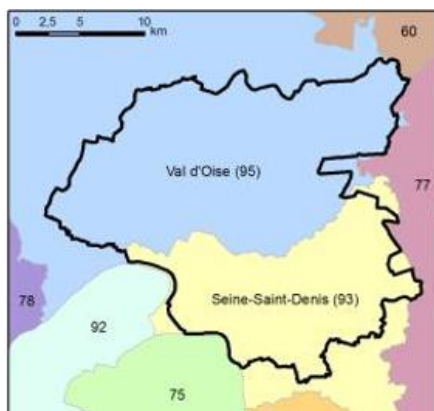
### Commission Locale de l'Eau (CLE)

65 membres



**Composition fixée par arrêté préfectoral du 21 mai 2021**

- ✓ 2 départements
- ✓ 87 Communes
- ✓ 450 km<sup>2</sup>
- ✓ 1 800 000 habitants
- ✓ 2/3 du territoire artificialisé
- ✓ 6 ME superficielle (140 km de cours d'eau dont la moitié enterrée)
- ✓ 1 ME souterraine





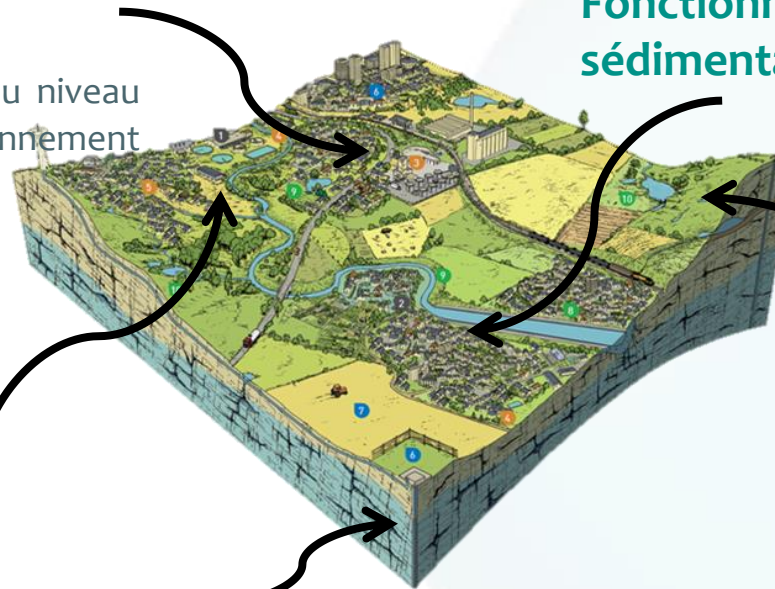
# Des enjeux très marqués

**Ruissellements urbains et agricoles importants par temps de pluie** impactant violemment les débits.

**Crues importantes** du fait du niveau d'urbanisation et du fonctionnement hydrologique des cours d'eau.

**Qualité des cours d'eau dégradée** par la faible sélectivité des réseaux d'assainissement et les ruissellements, couplés au faible débit.

Le caractère fortement dégradé et/ou artificialisé des cours d'eau nécessite la **poursuite d'actions plus fortes et plus longues** qu'ailleurs.



**Nappes souterraines peu mobilisées pour l'AEP**, encore de **bonne qualité mais menacée** par des pollutions de surface. Considérée comme une **réserve stratégique à préserver** pour la production future d'eau potable.

**Réseau hydrographique fortement artificialisé** (Cours d'eau canalisés, enterrés ou intégrés au réseau d'assainissement). **Fonctionnalités écologique et sédimentaire réduites.**

**Zones humides réduites, grandement vulnérables.**

**Usages sociaux/récréatifs de l'eau n'existent qu'à l'échelle de «spots»** non connectés.

**Levier pour favoriser l'attractivité du territoire** en étant support d'activités de ressourcement et d'aménités.

# La stratégie : Un SAGE affirmé pour rendre des espaces à l'eau dans le territoire

- Parti pris fondamental : **rétablir un certain équilibre entre développement urbain et préservation de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que de leurs paysages**
- **Négocier un partage territorial** avec le développement urbain au nom de l'enjeu défendu par le SAGE : l'eau
- Sur le plan organisationnel, **le SAGE orchestre un effort de planification** mais ne se substitue pas aux maîtres d'ouvrages locaux



# Les objectifs du SAGE



# Les objectifs du SAGE

## ORGANISER ET FAIRE VIVRE LA GOUVERNANCE DU SAGE

- Assurer le portage politique du SAGE
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle du SAGE
- Assurer une mission de veille et de vigilance
- Sensibiliser et informer sur le SAGE

Une des 87 dispositions du SAGE est de contractualiser des **programmes pluriannuels d'actions** cohérentes, planifiées, concertées pour mettre en œuvre de manière opérationnelle des dispositions du SAGE

 Contrat Eau et Climat

# Qu'est-ce qu'un Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) ?

- **Outil de contractualisation et de planification** visant à mettre en œuvre les actions s'inscrivant dans le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer de façon opérationnelle
- **Souscrit entre les signataires du contrat et l'agence de l'eau Seine-Normandie**  
Ce contrat s'inscrit dans le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie (2019-2024).
- **Permet d'avoir une vision d'ensemble sur le territoire du SAGE** pour agir collectivement sur la préservation de la ressource en eau
- **Formalise et mobilise les acteurs** pour développer et promouvoir les actions répondant aux enjeux de l'eau et du changement climatique



# Qu'est-ce qu'un Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) ?

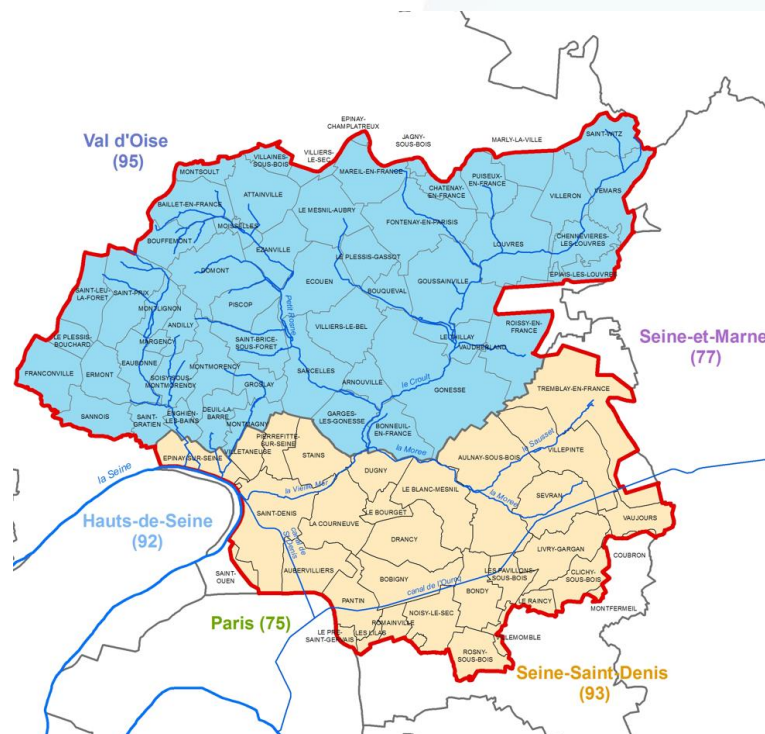
Les **plus-values pour un territoire de s'inscrire dans le cadre d'un CTEC** sont :

- **Un pas vers l'avenir** : engagement autour du changement climatique et de la gestion de l'eau
- **Priorisation et souplesse des aides** : engagement de l'AESN à étudier et financer de manière prioritaire les dossiers relevant du programme d'actions du CTEC
- **De la sécurité** : visibilité sur plusieurs années sur les financements
- **Animation et Suivi**
- **Visibilité** : CTEC bénéficie d'actions de communication pour rendre visibles les actions menées



## Croult – Enghien - Vieille Mer 2023-2025

- Contrat sur 3 ans : 2023-2025
- Financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie
- Reprend la stratégie, les enjeux, les objectifs et le périmètre du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer



## Contrat

### Engagements des maîtres d'ouvrages :

- 1) Réaliser les actions inscrites au CTEC
- 2) Signer la charte d'engagement à la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie
- 3) Informer la cellule d'animation du SAGE CEVM de l'avancement des actions
- 4) Mentionner l'intervention financière de l'agence de l'eau Seine-Normandie dans toute communication ou publication

→ Rencontre avec les signataires pour le bilan annuel du contrat chaque fin d'année

### Engagements de l'agence de l'eau Seine-Normandie :

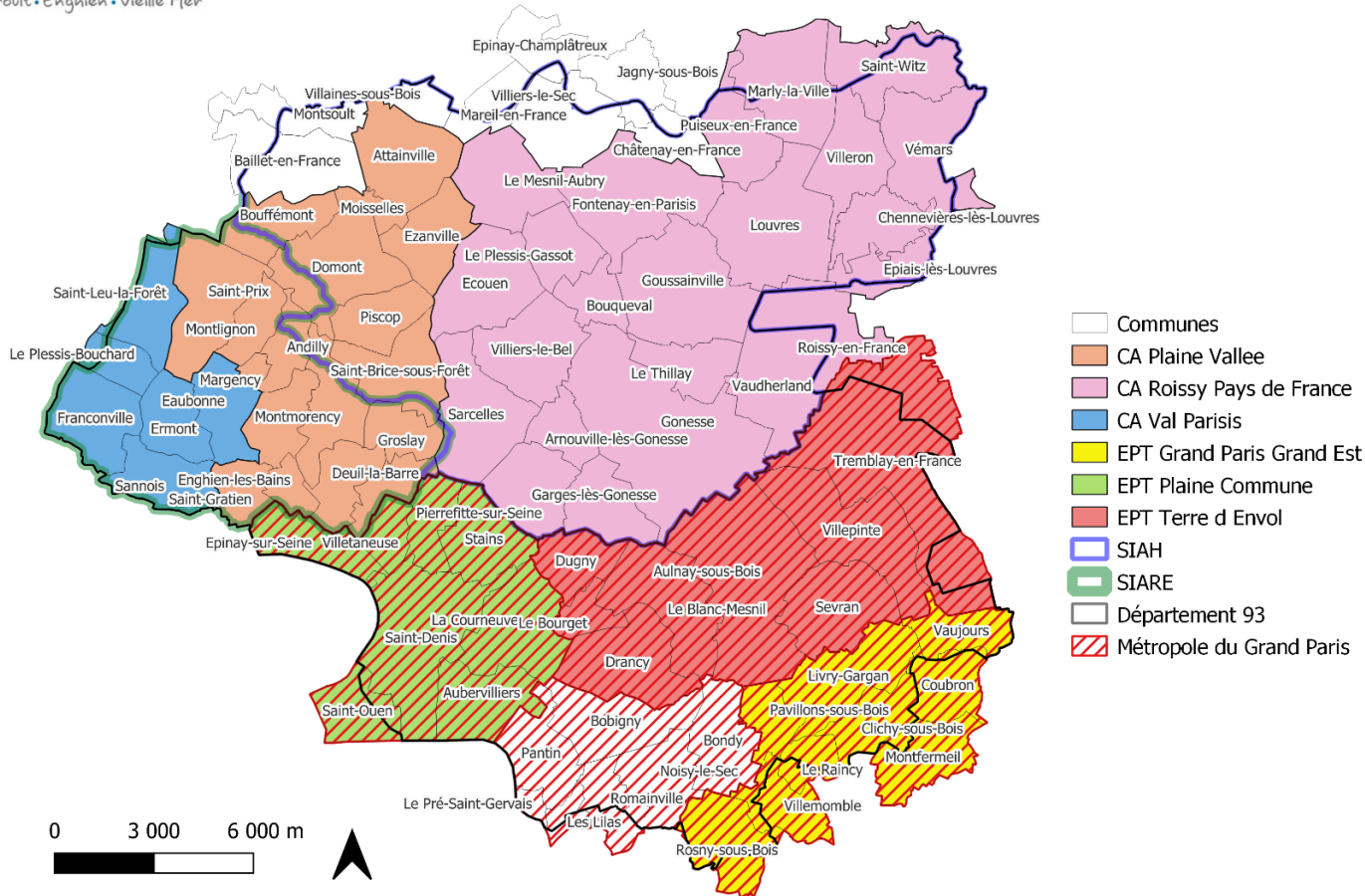
- 1) Etudier prioritairement les dossiers de demande de subvention envoyés par les maîtres d'ouvrages signataires (les aides financières s'effectuent selon le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'AESN)
- 2) Transmission à la cellule d'animation des informations relatives aux aides financières attribuées aux maîtres d'ouvrages signataires





# Les signataires du Contrat

Carte des signataires du Contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer  
2023-2025



Les maîtres d'ouvrage signataires ont inscrit **116 actions** pour un montant prévisionnel estimé à **107 623 724 € HT**.



## Enjeu I – Redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire pour rendre visible l'eau et ses paysages en maîtrisant les risques

- Améliorer la résilience des villes au changement climatique en favorisant l'infiltration des eaux pluviales à la source et éviter le ruissellement
- Maîtriser les risques d'inondation par ruissellement

→ 28 actions pour un montant de 12 679 695 € HT



Type d'actions de gestion des eaux pluviales à la source	Nombre d'actions	Montant (en HT)
Déconnexion des eaux pluviales, désimperméabilisation des sols, mise en place de techniques alternatives...	20 actions	10 864 695 €
Elaboration du zonage pluvial	1 action	30 000 €
Maîtrise des inondations et des ruissellements (mise en place d'aménagements, haies...)	6 actions	1 675 000 €
Animation	1 action	110 000 €





## Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social

- Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau, restaurer les habitats et prévenir leur dégradation
- Connaître, gérer protéger les milieux humides et améliorer leur gestion écologique

→ 26 actions pour un montant de 34 097 400 € HT

Type d'actions de restauration des milieux naturels, aquatiques et humides	Nombre d'actions	Montant (en HT)
Multifonctionnalité des bassins	1 action	100 000 €
Renaturation/Revalorisation/Reméandrage des cours d'eau	14 actions	15 510 000 €
Réouverture des cours d'eau	6 actions	18 325 000 €
Restauration des zones humides, mares, étangs...	4 actions	162 400 €
Acquisition foncière de zones humides	1 action	- €



## Enjeu III – Améliorer la qualité des eaux superficielles

- Améliorer l'assainissement en diminuant les rejets directs d'eaux usées et en optimisant le traitement des eaux usées par les stations d'épuration
- Planification et surveillance des masses d'eau



→ 52 actions pour un montant de 60 112 629 € HT

Type d'actions d'amélioration de la qualité des eaux superficielles	Nombre d'actions	Montant (en HT)
Création de réseaux (création de branchements, de collecteurs, extension...)	6 actions	17 970 000 €
Mise en conformité de branchements	18 actions	8 165 400 €
Mise en séparatif	9 actions	11 705 600 €
Réhabilitation structurante des réseaux permettant de supprimer des rejets dans les eaux superficielles (réhabilitation de collecteurs, suppression de regards...)	11 actions	21 166 629 €
Animation	1 action	105 000 €
Planification en assainissement (suivi qualité, schéma d'assainissement...)	7 actions	1 000 000 €





## Enjeu IV – Développer l’animation, la communication et la sensibilisation sur les enjeux prioritaires

→ 10 actions pour un montant de 734 000 € HT

Type d’actions d’animation, de communication et de sensibilisation	Nombre d’actions	Montant (en HT)
Formation/Sensibilisation	4 actions	20 000 €
Rédaction de support de communication	3 actions	484 000 €
Animation	3 actions	230 000 €



# Signature du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025



# Gestion des eaux pluviales dans les Cours OASIS

**seine · saint · denis**  
LE DÉPARTEMENT





# Valorisation de zones humides du bassin versant d'Enghien



# Canalisation de rejet des eaux usées traitées de la station de dépollution des eaux usées à Bonneuil-en-France



# Conclusion et fermeture du comité de pilotage

*Benoit JIMENEZ*, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la structure porteuse du SAGE



# LES COURS OASIS

## IMPLANTATION DES COURS DANS LES COLLÈGES

PRIORITÉ COLLÈGES !

### LES COURS OASIS EN CHIFFRES

Plan Canopée :

**60 MILLIONS D'€**

d'investissement de 2020 à 2030

Plan Éco-collèges :

**1 MILLIARD D'€**

d'investissement d'ici 2030

Cours Oasis :

**3 420 000 €** d'investissement dont

**582 000 €** subventionnés par l'Agence de l'eau

**10 COURS RÉALISÉS** depuis 2019

**6 PROJETS LIVRÉS** en 2023

**23 265 M<sup>2</sup>** de sols désimperméabilisés

**168 ARBRES** plantés depuis 2019



# QU'EST-CE QU'UNE COUR OASIS

**PRIORITÉ COLLÈGES !**

Les cours oasis s'inscrivent dans le plan Canopée et le plan Éco-collèges, deux dispositifs ambitieux lancés respectivement en 2020 et 2021 qui visent, sur les dix prochaines années, à mettre l'arbre au cœur du paysage urbain et à réussir la transition écologique dans les collèges.

C'est dans ce contexte qu'est né ce concept d'aménagement en Seine-Saint-Denis avec pour objectif de repenser le fonctionnement général des cours des collèges du département. Il s'appuie sur deux grands axes de réflexion :

## RÉPONDRE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- > **Désimperméabilisation des sols** en optant pour des revêtements naturels.
- > **Réduction des îlots de chaleur** en favorisant les revêtements clairs.
- > **Augmentation de la couverture arborée** en visant 50% d'ombre dans chaque cour pour offrir aux collégien·ne·s des îlots de fraîcheur.

## RÉPONDRE AUX NOUVEAUX USAGES ET À L'APAISEMENT DU CLIMAT SCOLAIRE

- > **Création d'îlots d'activités** permettant aux élèves de se retrouver et de faire émerger de nouvelles pratiques.
- > **Démarche « non genrée »** permettant à chacun·e de trouver un endroit où il·elle se sent en sécurité.

Pour répondre à ces enjeux, les services départementaux développent une phase de concertation en amont des projets, avec les élèves, le corps enseignant et le ou la chef·fe d'établissement.



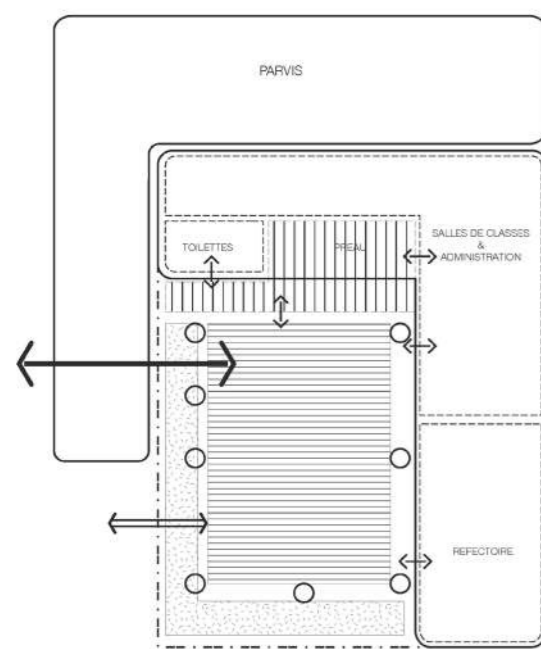
# LE PRINCIPE D'UNE COUR OASIS

**PRIORITÉ COLLÈGES !**

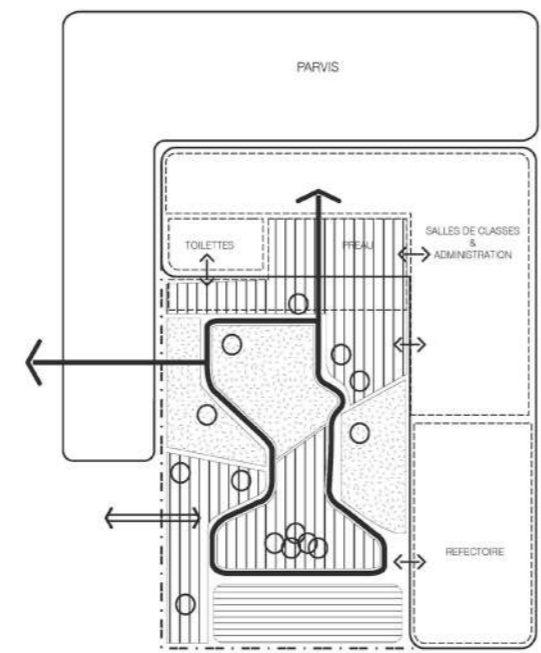


## SCHÉMA FONCTIONNEL

Cour traditionnelle



Cour Oasis



# LA DÉSIMPÉABILISATION DES SOLS ET LA GESTION DES EAUX AU SEIN DE LA COUR

**PRIORITÉ COLLÈGES !**



- **50%** de la surface de la cour désimperméabilisée.  
**15%** de pleine terre  
+  
**35%** minéral perméable.
- **50%** de la surface de la cour à l'ombre d'un arbre.

# LE COLLÈGE HENRI BARBUSSE // SAINT DENIS

Superficie avant projet:  
La cour de récréation : 2 727m<sup>2</sup>

Les espaces **végétalisés** : 767 m<sup>2</sup> soit **29%**  
Les espaces **minéralisés** : 1 960 m<sup>2</sup> - soit **71%**



**PRIORITÉ COLLÈGES !**



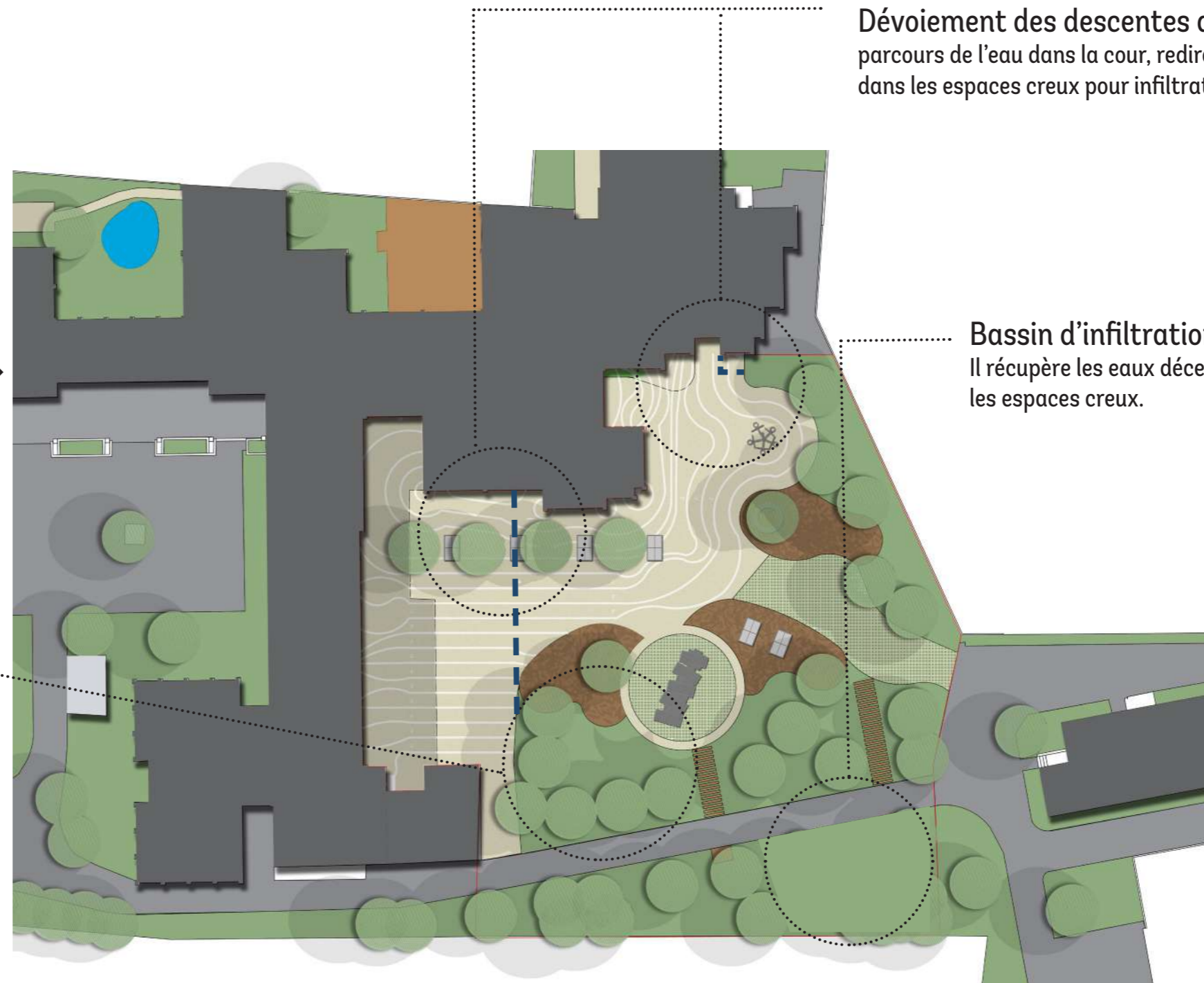
# LE COLLÈGE HENRI BARBUSSE SAINT DENIS

Objectif de gestion des eaux pluviales:

Gestion à la parcelle des eaux courantes

Stockage et rejet à débit limité (10l/s/ha) de la décennale

**PRIORITÉ COLLÈGES !**



Dévoisement des descentes d'eau pluviale:  
parcours de l'eau dans la cour, redirection des eaux de toiture  
dans les espaces creux pour infiltration

Bassin d'infiltration des eaux  
Il récupère les eaux décennales non infiltré dans  
les espaces creux.

Espace creux :  
Non raccordés au réseau, il gère de manière  
indépendante les eaux locales

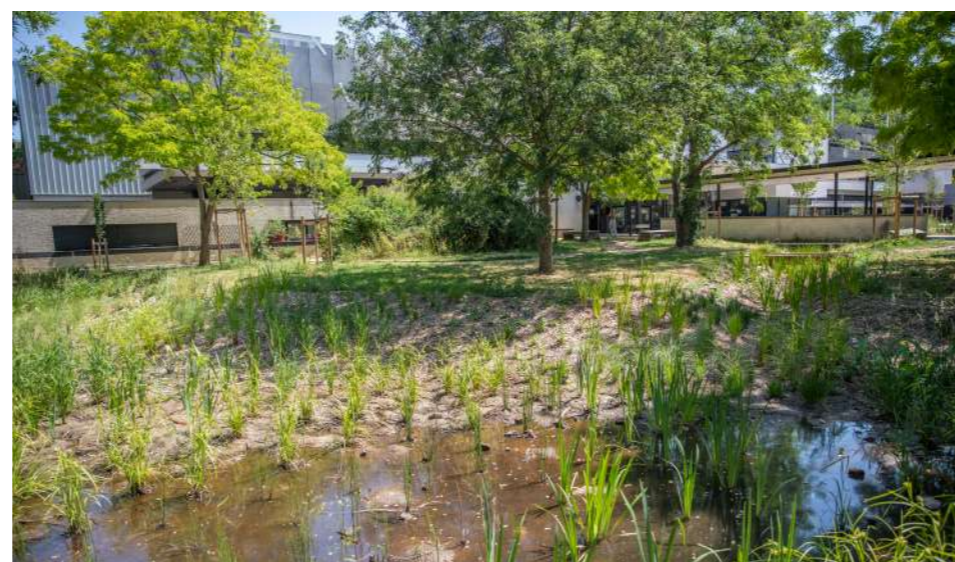
# LA PLACE ET LE RÔLE DE L'EAU DE PLUIE DANS UNE COURS OASIS

**PRIORITÉ COLLÈGES !**

Espace creux infiltration et stockage



Bassin étanche pour stockage avant rejet à débit limité



Chemin pédagogique de l'eau pluviale



Massif creux



Noue végétalisée



Mare pédagogique



# LE COLLÈGE HENRI BARBUSSE SAINT DENIS

Superficie avant projet:

La cour de récréation : 2 727m<sup>2</sup>

Les espaces **végétalisés** : 767 m<sup>2</sup> soit **29%**

Les espaces **minéralisés** : 1 960 m<sup>2</sup> - soit **71%**

après projet:

1 612 m<sup>2</sup> soit **60%**

1 115 m<sup>2</sup> - soit **40%**



AVANT  
/  
APRES



AVANT  
/  
APRES



# LE COLLÈGE HENRI BARBUSSE A SAINT DENIS

**PRIORITÉ COLLÈGES !**



## **LE MONTAGE DES PROJETS OASIS**

**Planning étude et travaux pour marché à bon de commande :**

**Diagnostics // avril et août année N-1**

**Concertation // septembre à octobre N-1**

**Etude // octobre à mai année N**

**Travaux // mi juin à fin août année N- plantation en novembre suivant**

**Cours Oasis coût travaux :**

**Ratio de 160€ttc / m<sup>2</sup> - travaux + équipements (dont environ 50 -60k€/cour)**

**Enveloppe diagnostic - 40 000 €ttc (analyse de sol-curage-inspection vidéo et investigations complémentaires-diagnostic phytosanitaire des arbres, amiante enrobé)**

**Dossier de subvention : agence de l'eau // Ilot de fraîcheur - IDF // Fonds verts.**

**En 2022 - 5 cours oasis :**

**3 420 000 €ttc d'investissement dont**

**582 000 €ttc subventionnés par l'Agence de l'eau**

**10 COURS RÉALISÉES depuis 2019**

**6 PROJETS LIVRÉS en 2023**

## **BILAN OASIS**

### **Prise en compte du site:**

- **Vérifier la faisabilité du volet gestion des eaux** (analyse de sol et perméabilité).
- **Adapter la désimperméabilisation et objectifs d'infiltration à la taille de l'établissement.**

### **Intégration les différents interlocuteurs**

- **Concierter dès que possible les équipes et élèves afin que la cour rénovée devienne un outil de travail.**
- **Entretenir les échanges avec les usagers pendant toute la phase de conception.**
- **Adapter le projet aux contraintes de gestion** (intégrer équipe technique et personnel d'entretien).
- **Prendre en compte des usages existants de la cour** (pratique sportive, club jardinage...)
- **Préfigurer le projet par un marquage à échelle 1.**

### **Anticiper les travaux (sur 1 à 2 ans en amont)**

- **Préparer l'ensemble des diagnostics**
- **Anticiper sur travaux préparatoires de type élagage, rabattage de haie...**
- **Si ambition d'ouverture hors temps scolaire anticiper les futurs besoins** (accès indépendant, accès eau potable et sanitaire)



Syndicat Intégré Assainissement et Rivière  
de la Région d'Enghien-les-Bains

**Valorisation écologique de zones  
humides du Bassin Versant du ru  
d'Enghien:  
RU DE MONTLIGNON / RU DE CORBON**

# Ordre du jour

Valorisation écologique de la zone humide et restauration hydromorphologique du ru de Corbon en amont de la rue des Rosiers, à Montlignon

Valorisation écologique de l'étang du parc de Bury rosaire, à Margency

La suite...



## Contexte général

Restauration de zones humides et restauration du ru de Montlignon au 4 bis rue Larive à Montlignon

Avancement des opérations Fonciers des parcelles



# Le contexte

## Constat

A la suite des fortes inondations de 2016 puis 2018 une étude du **bassin versant du ru d'Enghien** (Val d'Oise) a été réalisée en Novembre 2019.

Un état des lieux diagnostic hydromorphologique des cours d'eau et l'évaluation des risques d'inondations ont été établis.

Cette étude préliminaire a permis de définir un programme pluriannuel de restauration (PPR) et de lutte contre les inondations.

Objectifs :

## Actions

Le programme pluriannuel prévoit 33 opérations de travaux sur 15 ans, hiérarchisées en 3 phases, dont la première englobe 10 actions prioritaires.

Il s'agit de travaux de restauration de cours d'eau, de plans d'eau et de zones humides.

3 zones humides sont actuellement en phase maîtrise d'œuvre.

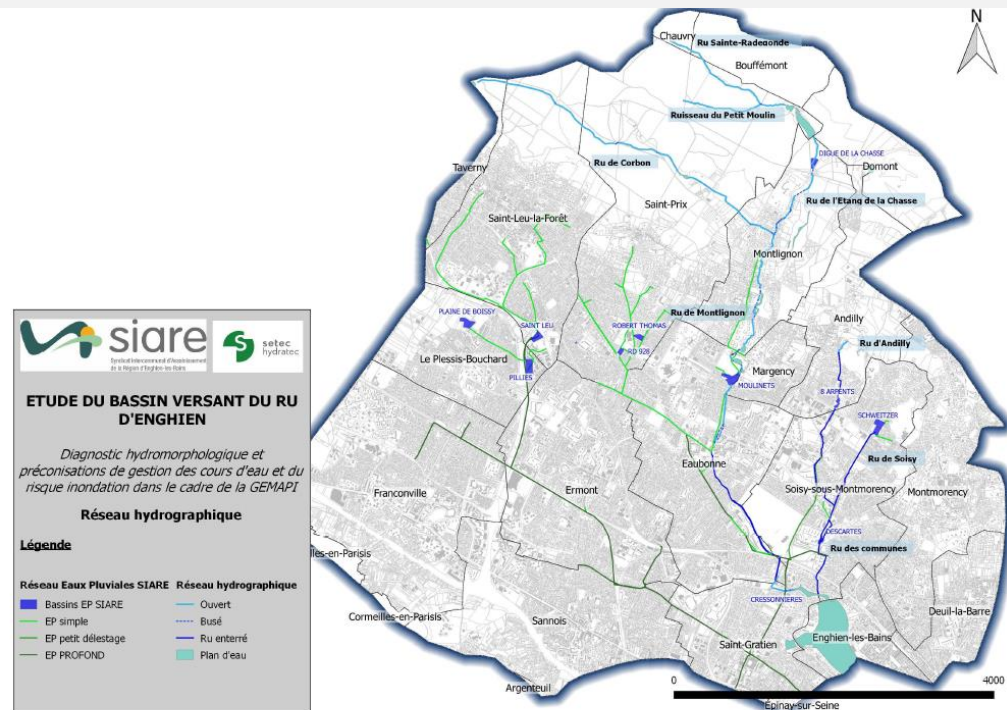


Figure 2-9 : Réseau hydrographique\* de la zone d'étude

# Les rus de Montlignon

6 communes riveraines

12 km de longueur

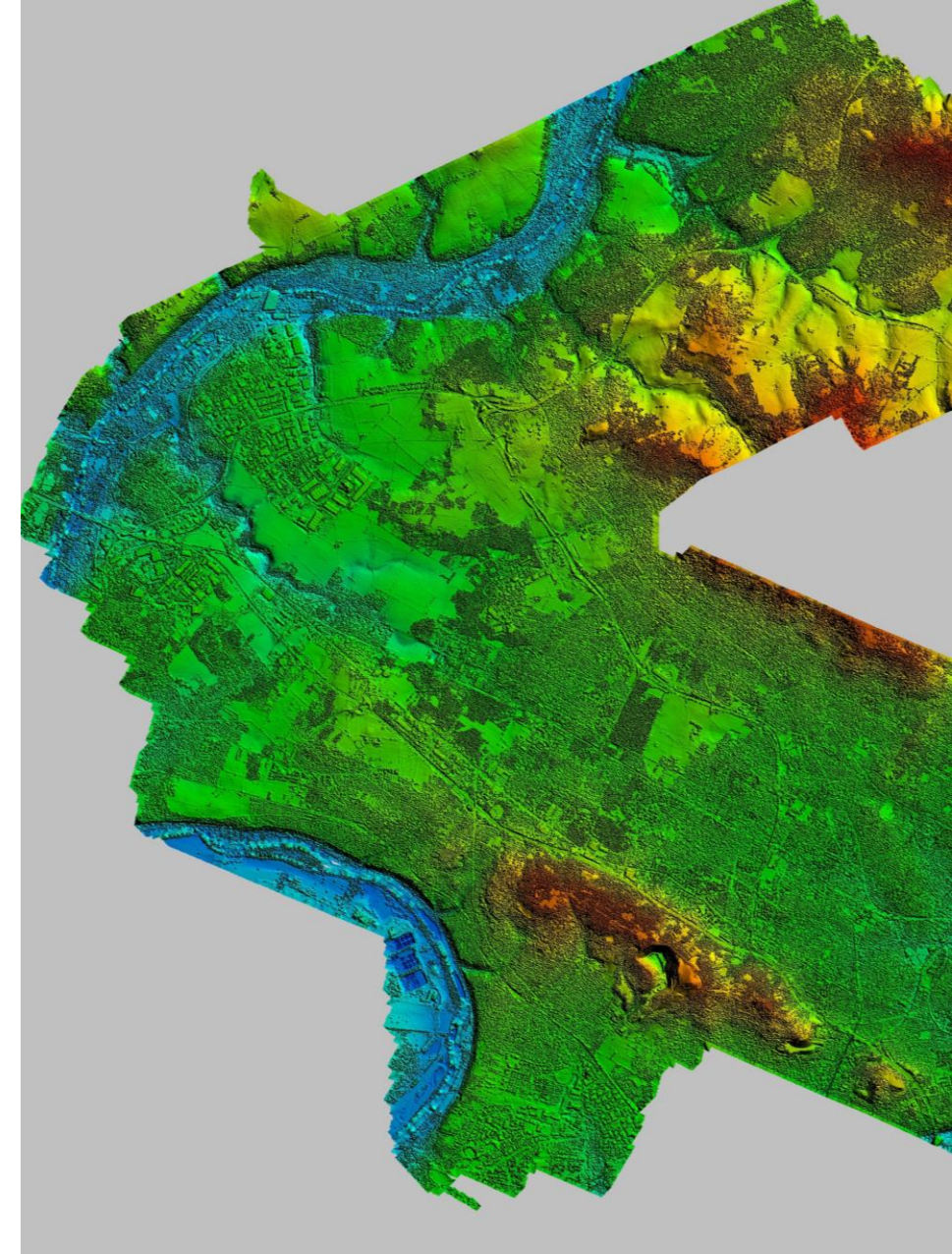
1 affluent principal – Ru de Corbon

5 plans d'eau en travers

250 propriétaires riverains

150 ouvrages en travers et des tronçons

enterrés

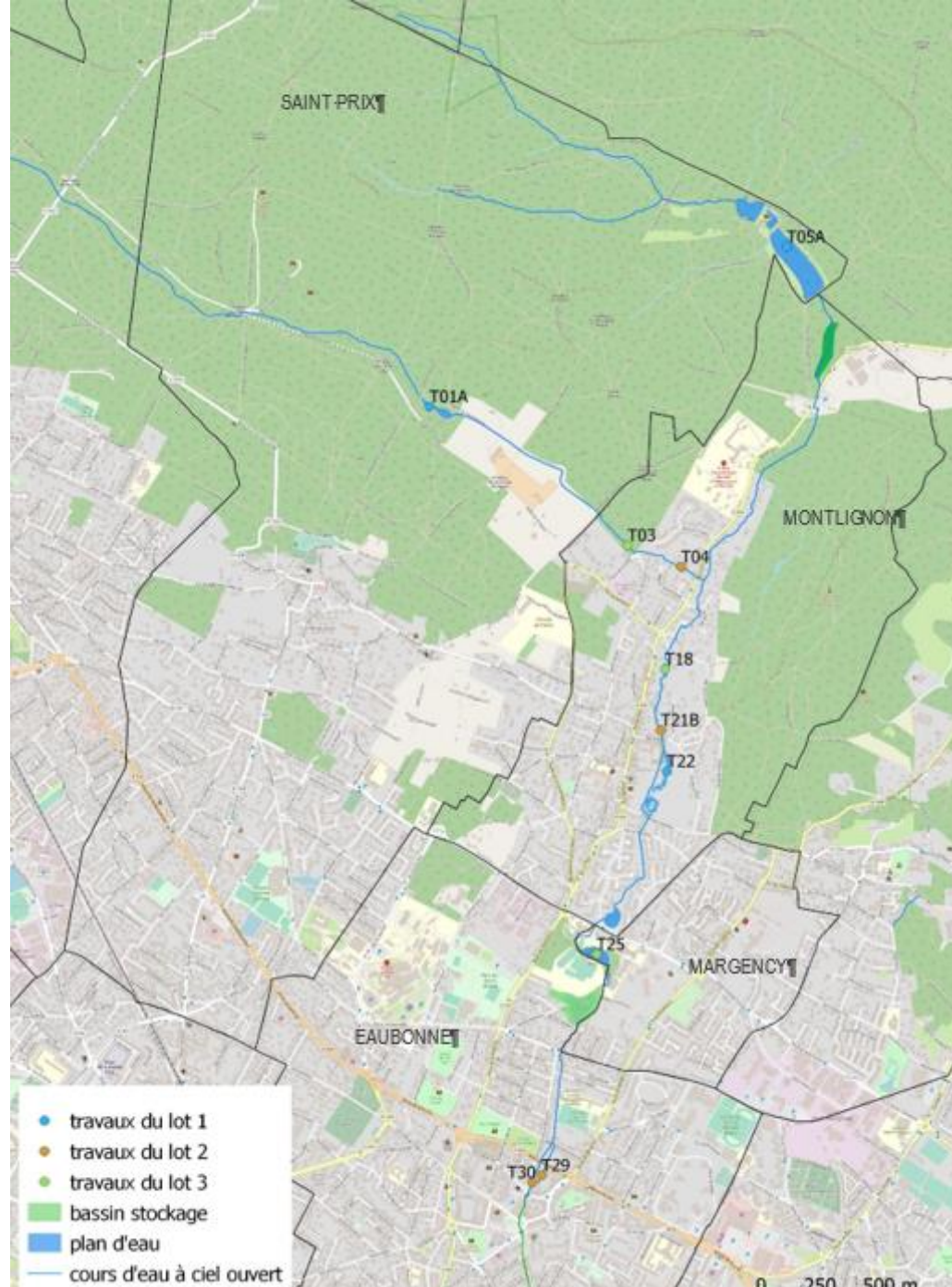


## Interventions sur les Zones humides:

- T03: Valorisation écologique de la zone humide et restauration hydromorphologique du ru de Corbon en amont de la rue des Rosiers (Montlignon)
- T18: Restauration de zones humides et restauration du ru de Montlignon au 4 bis rue Larive (Montlignon)
- T25: Valorisation écologique de l'étang du parc de Bury Rosaire (Margency)

## Contenu de la mission maîtrise d'œuvre:

- Phase conception (AVP / PRO / ACT)
- Phase travaux (VISA / DET / OPC / AOR)



# Valorisation écologique de la zone humide et restauration hydromorphologique du ru de Corbon en amont de la rue des Rosiers - Montlignon

*200m de longueur le ru de Corbon: zone naturelle d'expansion de crue*

Les objectifs de l'aménagement proposé dans l'étude préliminaire sont hydromorphologiques, hydrauliques et écologiques:

- Reprendre légèrement le tracé du ru en amont du franchissement de la rue des rosiers pour stabiliser le pied de berge et abattre le sol dont les racines créent un frein hydraulique
- Accentuer le caractère inondable de la zone humide en créant des dépressions dans des clairières intra forestières
- Diversifier les habitats humides



# Restauration de zone humide sur le ru de Montlignon au 4bis rue Larive - Montlignon

*2 pièces d'eau historiques d'environ 210 m<sup>2</sup> et 130 m<sup>2</sup>, à travers lesquelles circulait le ru de Montlignon, avant d'être détourné de son talweg d'origine sur un bras de contournement*

Les objectifs de l'aménagement proposé dans l'étude préliminaire sont hydromorphologiques, hydrauliques et écologiques:

- Remettre le ru dans son talweg d'origine à travers les pièces d'eau historique, combler le bras artificiel, supprimer les protections de berge en tunages et traiter la renouée
- Accentuer le caractère inondable de ces zones naturelles d'expansion de crue
- Développer, diversifier et pérenniser les zones humides



# Valorisation écologique du plan d'eau de l'école Bury Rosaire - Margency

*Plan d'eau de 5000 m<sup>2</sup> en travers du ru de Montlignon, se situe dans le parc de l'école Bury Rosaire à Margency. Les berges du plan d'eau sont assez basses et la végétation est principalement arborée*

L'objectif de l'aménagement proposé dans l'étude préliminaire est de valoriser le plan d'eau et ses abords pour favoriser la biodiversité:

- Reprofiler les berges sur 120 mètres de longueur pour créer des zones de hauts fonds avec des banquettes plantées d'hélophytes
- Accompagner l'école dans un passage de l'entretien du parc en gestion différenciée et identifier des secteurs non fauchés.



## Avancement des opérations / Fonciers de parcelles

- Valorisation écologique de la zone humide et restauration hydromorphologique du ru de Corbon en amont de la rue des Rosiers – Montlignon
  - Parcelle SIARE
  - Phase AVP en cours de finalisation
- Restauration de zone humide sur le ru de Montlignon au 4bis rue Larive – Montlignon
  - Parcelles Privées: accord de principe préalable
  - Phase AVP en cours de finalisation
- Valorisation écologique du plan d'eau de l'école Bury Rosaire – Margency
  - Parcelles Privées: accord de principe préalable



## La suite...

- Finalisation de l'AVP des différentes opérations
- Concertation et validation auprès des propriétaires privés
- Lancement phase PRO puis ACT (automne 2023)
- Projection de démarrage des travaux à l'automne 2024 pour les 3 opérations





## *Le SIAH Croult et Petit Rosne...*

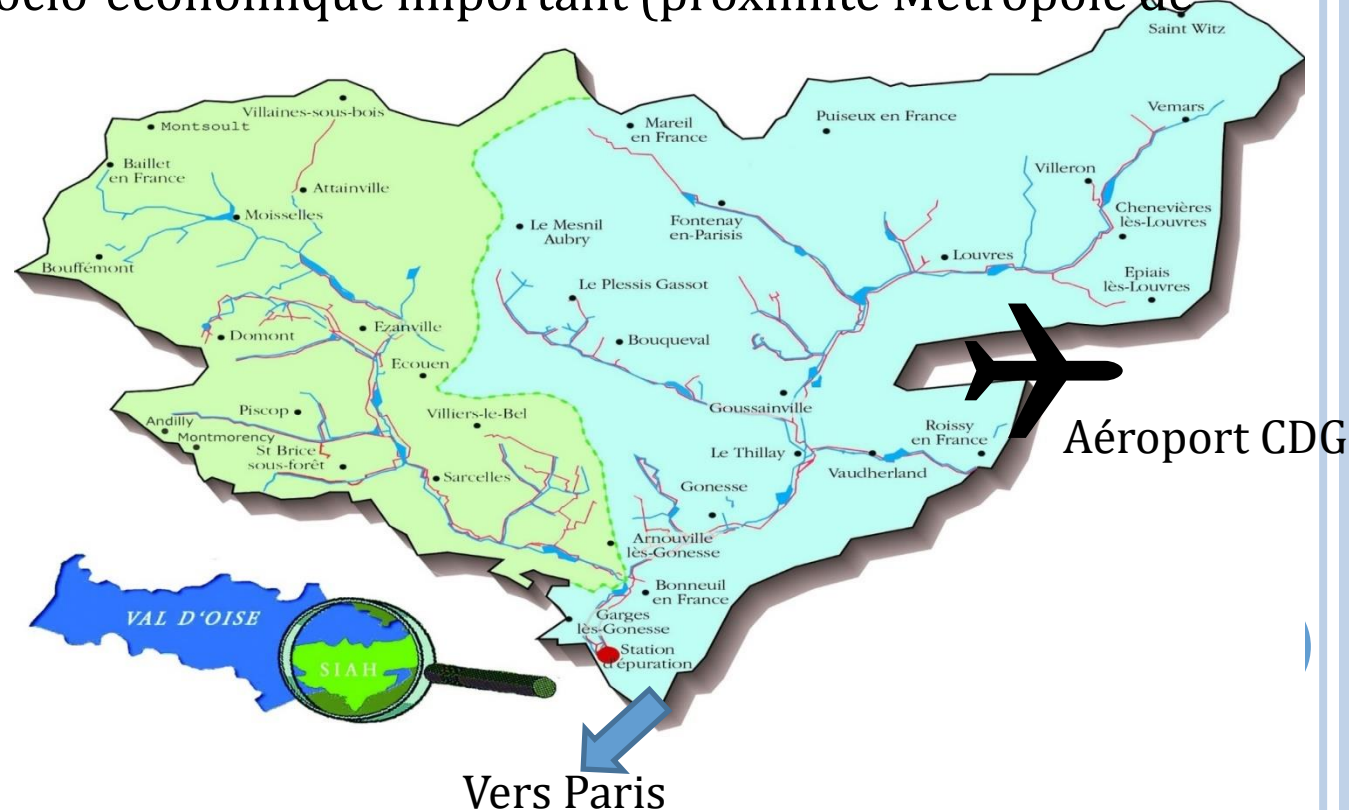
**CANALISATION DE REJET DES EAUX USEES TRAITEES  
DE LA STATION DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES  
A BONNEUIL-EN-FRANCE**

***SIGNATURE DU CONTRAT EAU ET CLIMAT CROULT ENGHEN VIEILLE MER  
BONNEUIL-EN-FRANCE, 21/09/2023***

# LE SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE (S.I.A.H.)



- Structure intercommunale : 35 communes (de 100 à 60 000 hab)
  - surface 20 000 ha – rural / urbain
- Développement socio-économique important (proximité Métropole de Paris)



# LE SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE (S.I.A.H.)

- Deux missions principales :
    - Réduire le risque inondation
    - Restaurer la qualité des cours d'eau
- => Géomorphologie, gestion du système d'assainissement



Ru de la Michelette, Villeron nov.2020 (©SIAH)



Zone d'expansion de crue sur le Croult, Gonesse – 2019 (©SIAH)



Inondations du Petit Rosne- Sarcelles-village – 1992 ©ASSARS



Restauration du Petit Rosne, Sarcelles-village – 2014 (©SIAH)

## LA STEP, UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

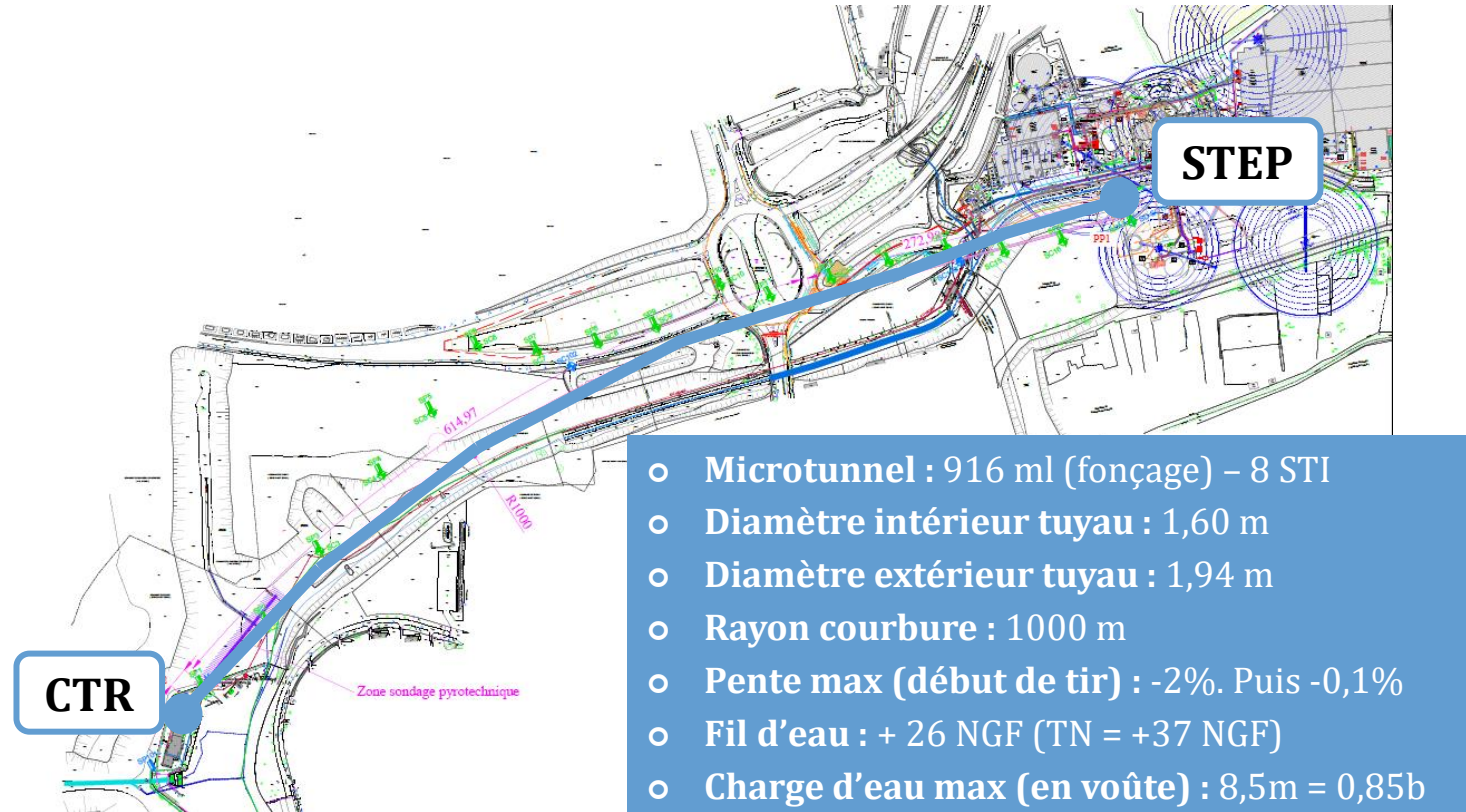
### Objectifs:

- **Accompagner le développement socio-économique du territoire**
- **Créer une pierre importante du mix énergétique local**

=> **Création d'une canalisation de transfert des eaux traitées de la STEP de Bonneuil, jusqu'au CTR de Dugny pour un rejet en Seine.**



# UN CHANTIER DE FONÇAGE COMME LES AUTRES ?



# UNE CONCEPTION OPTIMISÉE POUR UN ENVIRONNEMENT SENSIBLE

## Les contraintes :

### Des espaces naturels riches de biodiversité à préserver

- **Parc de la Courneuve** : espèces végétales protégées, oiseaux (zone Natura 2000, ZNIEFF)
- **Milieux humides de la Morée et du Croult**

### Des axes routiers départementaux



Martin-Pêcheur  
source photo google



Vue aérienne par drone sur le Parc George Valbon  
©SIAH



Confluence Croult/Morée à l'aval  
de la STEP Bonneuil-en-France ©SIAH



# UNE CONCEPTION OPTIMISÉE POUR UN ENVIRONNEMENT SENSIBLE

## Les solutions: Une conception adaptée et tournée vers l'environnement

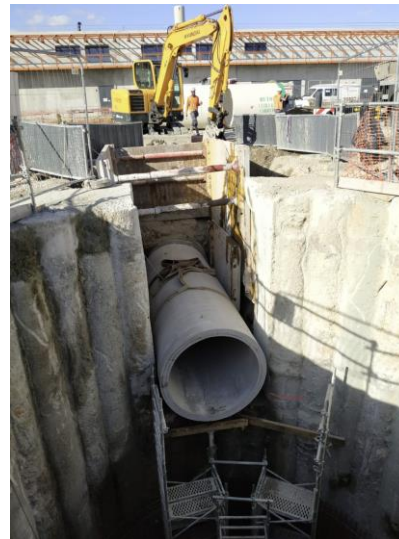
- **Implantation des installations** du puits de départ du microtunnel dans l'emprise du Centre Technique de Régulation (CTR) de Dugny.
- **Réalisation de la canalisation « sans tranchée ».**
- **Optimisation des fondations par pieux sécants.** Le tout premier tunnel au monde réalisé « made in France » 100% en UBC ! Lauréat au prix de l'innovation de la FSTT en 2022.
- **Une empreinte carbone divisée par 4**, par rapport à des bétons traditionnels de préfabrication de tuyaux.



# RACCORDEMENTS DU PROJET

Raccordement du microtunnel au GEP et à la STEP

Environ 70 ml de canalisation BA  
DN1200 en terrassement traditionnel



Chambre de raccordement au GEP pour un rejet en Seine

Technique de blindage et boisage pour le coffrage perdu de la structure génie civil



Tests sous accréditation COFRAC :

- Compactage
- ITV
- Etanchéité





# L'IMPACT POSITIF DU TRAVAIL SOUS CHARTE QUALITÉ

Garantir des travaux de qualité, durables et respectueux de l'environnement.



**LAUREAT  
ASTEE 2023**





MERCI

